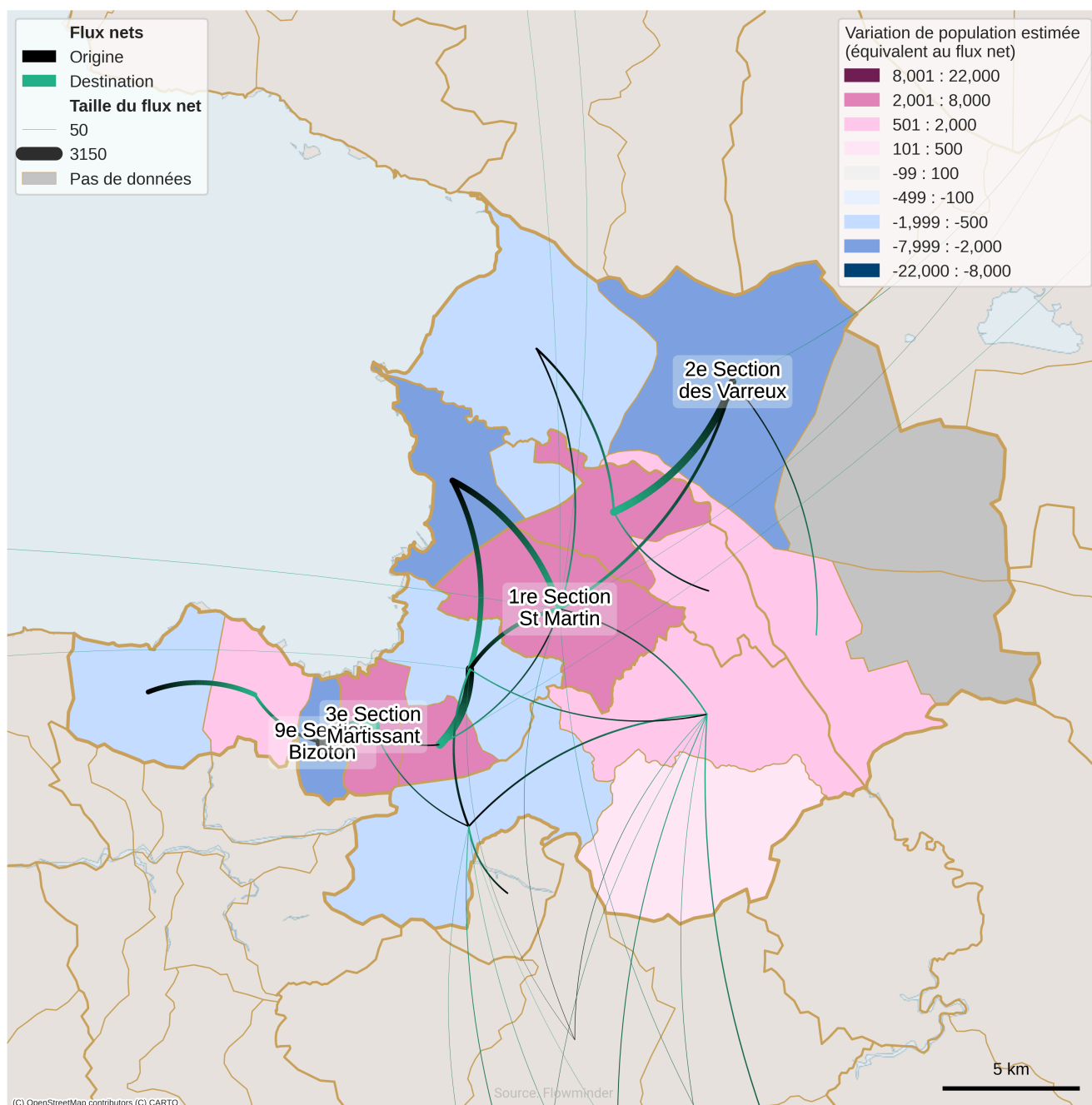


Figure 1.1. Estimation de la variation de la population par section communale dans la ZMPAP, mars 2026 à mai 2026



Cette carte montre comment la mobilité entraîne des changements dans les estimations de la population de la ZMPAP. Le nombre de personnes qui se déplacent à l'intérieur, vers et hors de la ZMPAP entraîne une croissance ou un déclin de la population dans chacune des sections communales de la ZMPAP.

Un flux net positif (zones roses) indique une croissance de la population (plus de personnes arrivant dans la section communale que de personnes la quittant).

Un flux net négatif (zones bleues) indique une diminution (plus de personnes quittent la section communale qu'il n'en arrive).

Observations clés (mars 2026 à mai 2026)

1. Les baisses de population estimées les plus importantes ont été enregistrées dans la 9e section de Bizoton à Carrefour (-3 960), la 2e section des Varreux à Croix-des-Bouquets (-3 870) et la 2e section des Varreux à Cité Soleil (-3 380), en raison de réinstallations au sein de la ZMPAP.
2. Les augmentations de population les plus importantes ont été observées dans la 3e section de Martissant à Port-au-Prince (+4 380), la 1re section de Saint-Martin à Delmas (+3 600), la 3e section de Bellevue à Tabarre (+3 320) et la 2e section de Morne-l'Hôpital à Port-au-Prince (+2 430), également dues principalement à des déplacements au sein de la ZMPAP.
3. De manière générale, l'évolution démographique dans les sections communales de la ZMPAP a été déterminée par la mobilité interne au sein de la ZMPAP (tableau 1.1)
4. Nos données ne rendent pas compte des mouvements au sein de chaque section communale et ne peuvent donc pas être directement comparées aux rapports du DTM (ETT-91, ETT-85.1) ; toutefois, les sections communales ayant enregistré une baisse de population (la 2e section des Varreux à Croix-des-Bouquets et la 2e section des Varreux à Cité Soleil) sont celles touchées par la violence armée, ce qui a entraîné un nombre élevé de déplacements signalés selon le DTM.

Les variations démographiques au sein des sections de la ZMPAP peuvent être soudaines ; pour replacer les derniers mois dans le contexte des cinq dernières années, veuillez vous reporter à la page 2. Dans l'ensemble, la population de la ZMPAP a augmenté entre février 2026 et mai 2026, mais seulement de 3 130 personnes (voir p. 3 pour la mobilité entre la ZMPAP et le reste d'Haïti, et p. 4 pour une perspective sur cinq ans des évolutions démographiques dans la ZMPAP et dans les six autres grandes zones urbaines) Les données utilisées dans ce rapport sont accessibles sur <https://haiti.mobility-dashboard.org/>

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Tableau 1.1. Estimation de la variation de la population dans les sections communales de la ZMPAP, due à la mobilité au sein et en dehors de la ZMPAP, mars 2026 à mai 2026

Commune	Section communale	Variation totale (= flux net)	Flux net pour la section ZMPAP avec d'autres sections ZMPAP	Flux net pour la section ZMPAP avec les sections extérieures
Carrefour	9e Section Bizoton	-3,960	-3,900	-60
Croix-Des-Bouquets	2e Section des Varreux	-3,870	-3,540	-340
Cité Soleil	2e Section des Varreux	-3,380	-3,390	10
Pétion-Ville	3e Section Etang du Jonc	-1,290	-1,370	80
Croix-Des-Bouquets	1re Section des Varreux	-1,080	-1,070	-20
Carrefour	11e Section Rivière Froide	-970	-1,250	280
Cité Soleil	1re Section des Varreux	-850	-810	-40
Croix-Des-Bouquets	3e Section Petit Bois	120	110	10
Pétion-Ville	4e Section Bellevue la Montagne	270	190	80
Tabarre	4e Section Bellevue	430	340	90
Port-au-Prince	1re Section Turgeau	770	140	630
Pétion-Ville	5e Section Bellevue Chardonnière	1,440	510	930
Carrefour	10e Section Thor	1,790	1,630	160
Port-au-Prince	2e Section Morne l'Hopital	2,430	2,340	90
Tabarre	3e Section Bellevue	3,320	3,120	200
Delmas	1re Section St Martin	3,600	2,650	950
Port-au-Prince	3e Section Martissant	4,380	4,300	90
Croix-Des-Bouquets	5e Section Petit Bois	Pas de données	Pas de données	Pas de données
Croix-Des-Bouquets	4e Section Petit Bois	Pas de données	Pas de données	Pas de données

n = 17 sur 19 sections communales avec données

La colonne dorée montre la variation totale de la population par section communale de la ZMPAP due à la mobilité. Les deux colonnes suivantes la décomposent : mobilité entre sections au sein de la ZMPAP, puis mobilité avec des sections hors ZMPAP. La somme des deux colonnes de droite égale la colonne dorée.

Figure 2.1. Estimations mensuelles de la population : 1re Section St Martin (janvier 2022 à mai 2026)

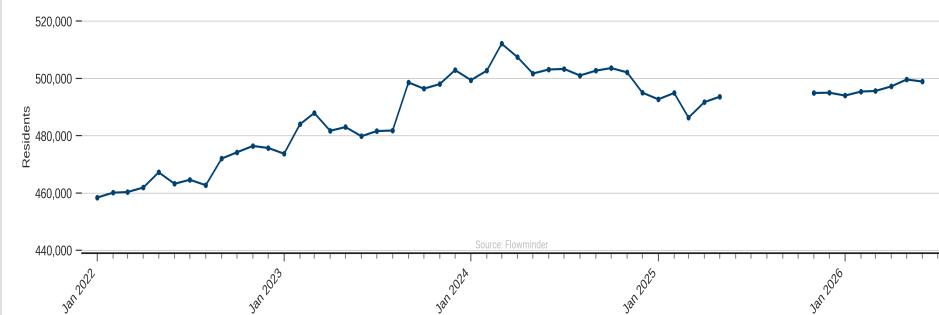


Figure 2.5. Estimations mensuelles de la population : 10e Section Thor (janvier 2022 à mai 2026)

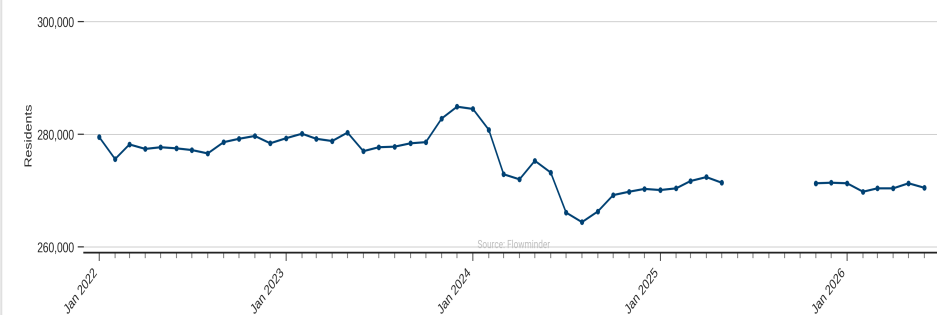


Figure 2.2. Estimations mensuelles de la population : 1re Section Turgeau (janvier 2022 à mai 2026)

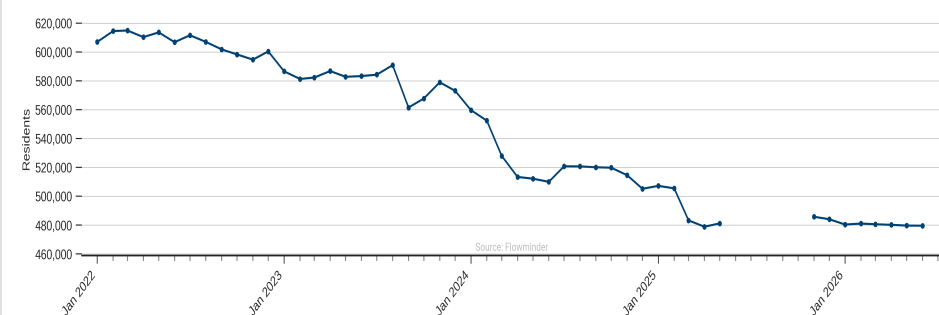


Figure 2.6. Estimations mensuelles de la population : 11e Section Rivière Froide (janvier 2022 à mai 2026)

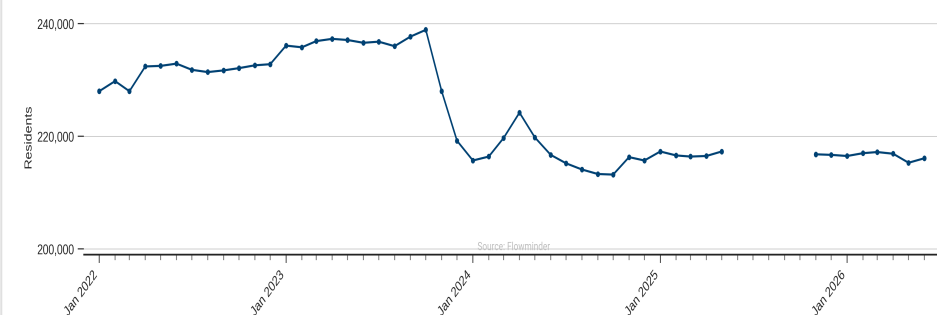


Figure 2.3. Estimations mensuelles de la population : 3e Section Martissant (janvier 2022 à mai 2026)

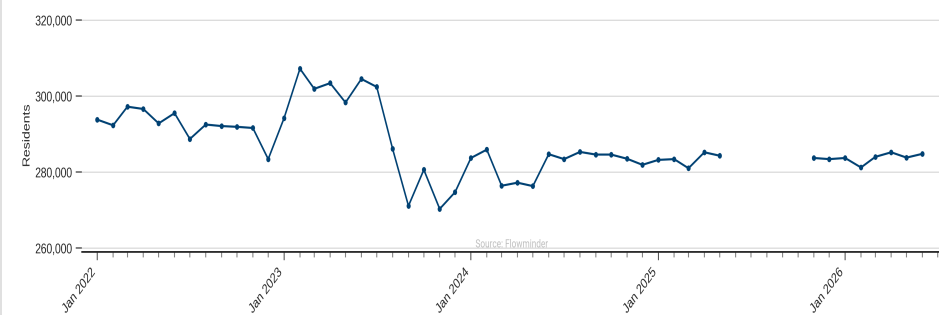


Figure 2.7. Estimations mensuelles de la population : 2e Section Morne l'Hopital (janvier 2022 à mai 2026)

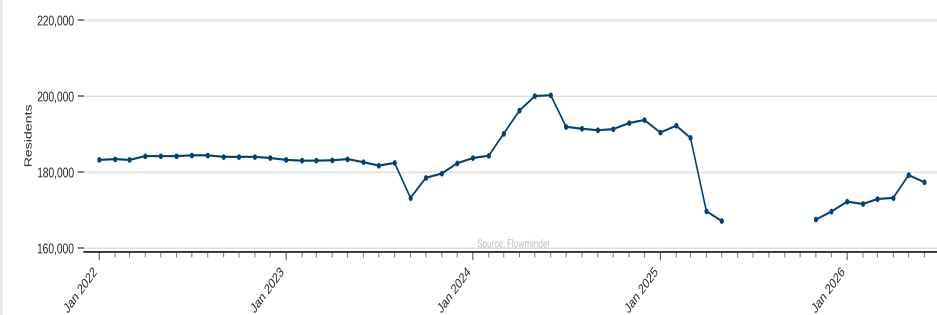


Figure 2.4. Estimations mensuelles de la population : 5e Section Bellevue Chardonnière (janvier 2022 à mai 2026)

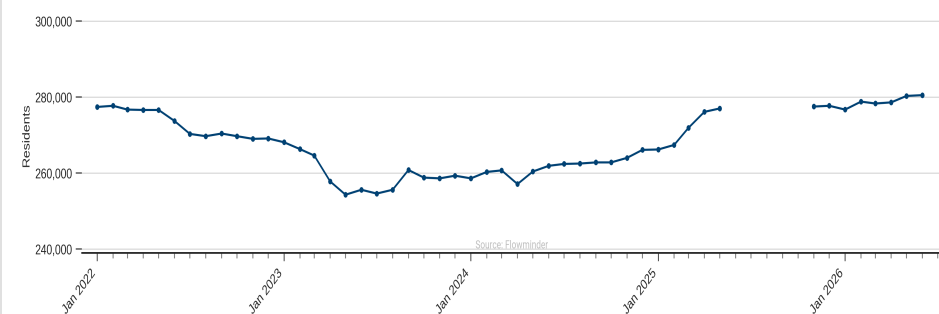
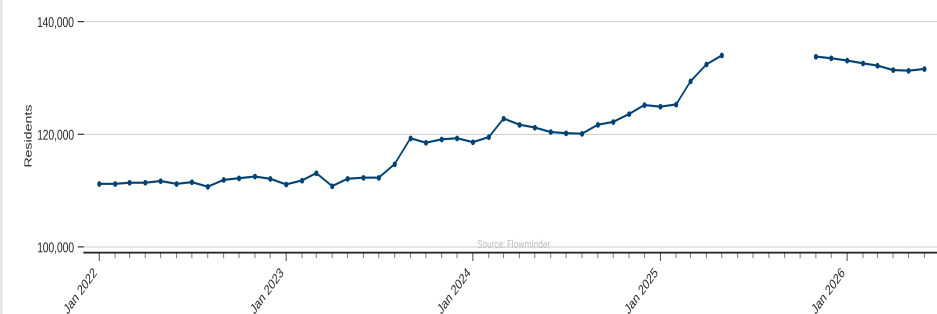


Figure 2.8. Estimations mensuelles de la population : 3e Section Etang du Jonc (janvier 2022 à mai 2026)



Observations clés (2022 to 2026)

1. Le flux de données Flowminder-Digicel a été interrompu de juin à octobre 2025 ; aucune donnée n'est actuellement disponible pour cette période.
2. La population estimée pour la plupart des sections communales de la ZMPAP est restée stable au cours des sept derniers mois, de novembre 2025 à mai 2026.
3. La 1re section de Turgeau a perdu environ 100 000 habitants depuis janvier 2024, bien que la population estimée soit restée relativement stable de novembre 2025 à mai 2026. La 2e section des Varreux, à Croix-des-Bouquets, affiche également une tendance à la baisse de sa population estimée depuis janvier 2022.
4. Deux sections affichent une tendance à la hausse de leur population depuis janvier 2022 : la 1re section de Saint-Martin (avec une augmentation d'environ 40 000 habitants) et la 3e section de Bellevue (avec une augmentation d'environ 10 000 habitants).
5. La population estimée de la 11e section Rivière Froide (Carrefour) a diminué de plus de 20 000 habitants entre octobre 2024 et janvier 2024, avant de se stabiliser.

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Figure 2.9. Estimations mensuelles de la population : 2e Section des Varreux (janvier 2022 à mai 2026)

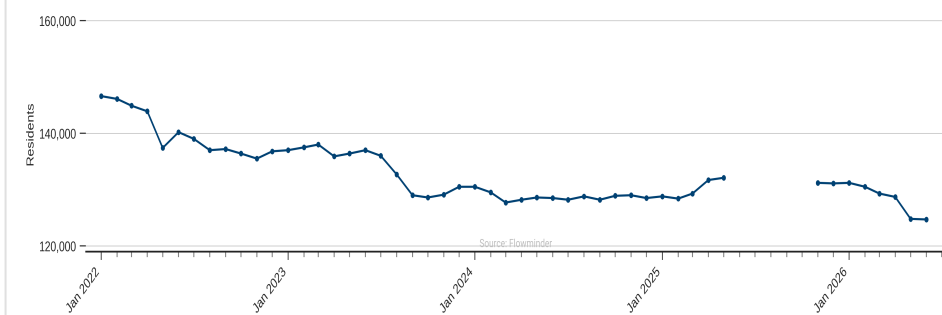
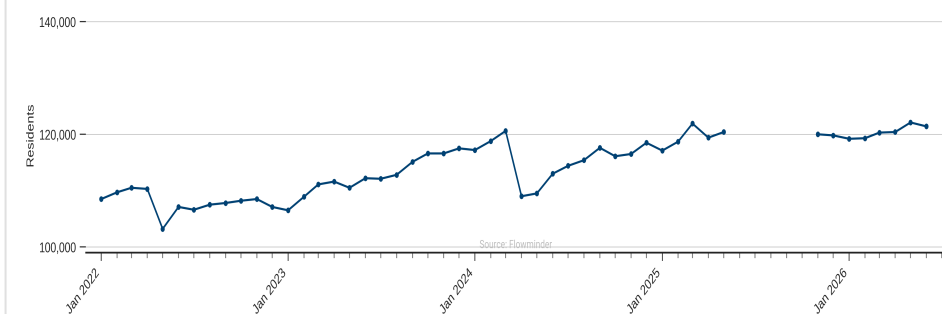


Figure 2.10. Estimations mensuelles de la population : 3e Section Bellevue (janvier 2022 à mai 2026)



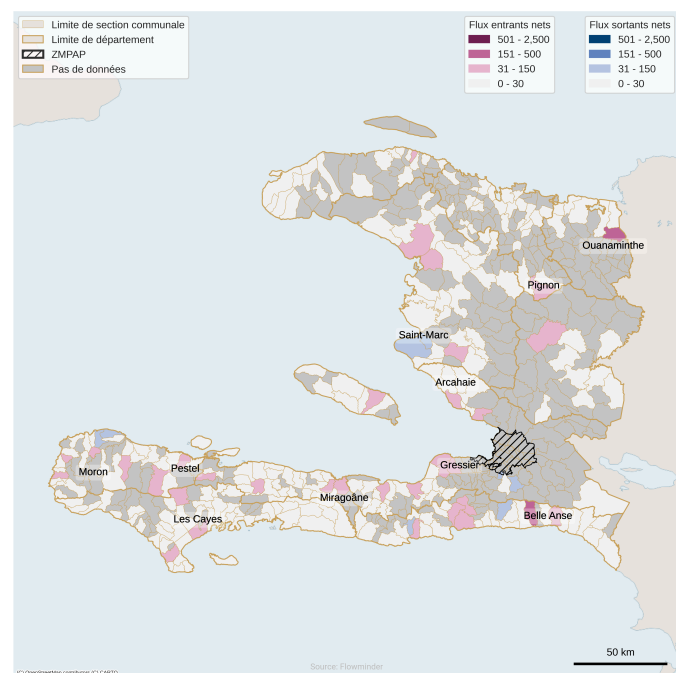
Évolution du nombre de résidents de la ZMPAP novembre 2025 à février 2026 (flux net total)

-2 310

Évolution du nombre de résidents de la ZMPAP février 2026 à mai 2026 (flux net total)

+3 130

Figure 3.1. Estimation de la variation de la population due à la mobilité avec la ZMPAP par section communale, novembre 2025 à février 2026



Ces cartes ne montrent que l'impact de la mobilité de la ZMPAP sur l'évolution de la population dans une section communale. Les zones en rose montrent une croissance de la population due à la mobilité avec la ZMPAP (flux net positif = plus d'arrivées dans la section communale que de départs de ces sections communales vers la ZMPAP). Les zones en bleu montrent un déclin de la population dû à la mobilité avec la ZMPAP (flux net négatif = plus de départs de ces sections communales vers la ZMPAP que d'arrivées dans la section communale en provenance de la ZMPAP).

Figure 3.2. Estimation de la variation de la population due à la mobilité avec la ZMPAP par section communale, février 2026 à mai 2026

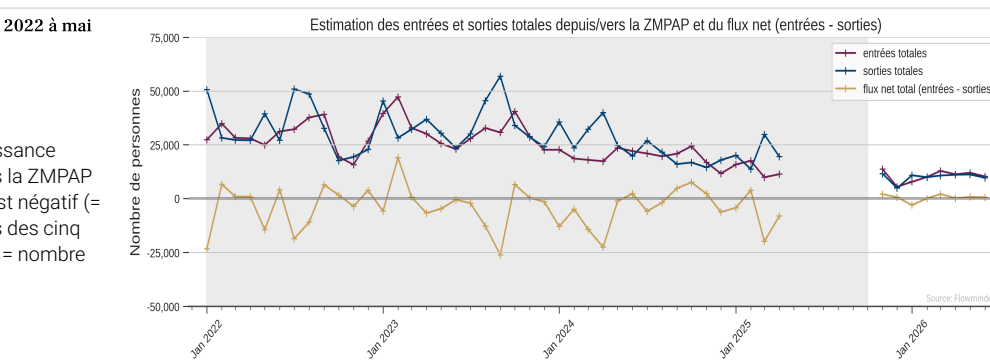
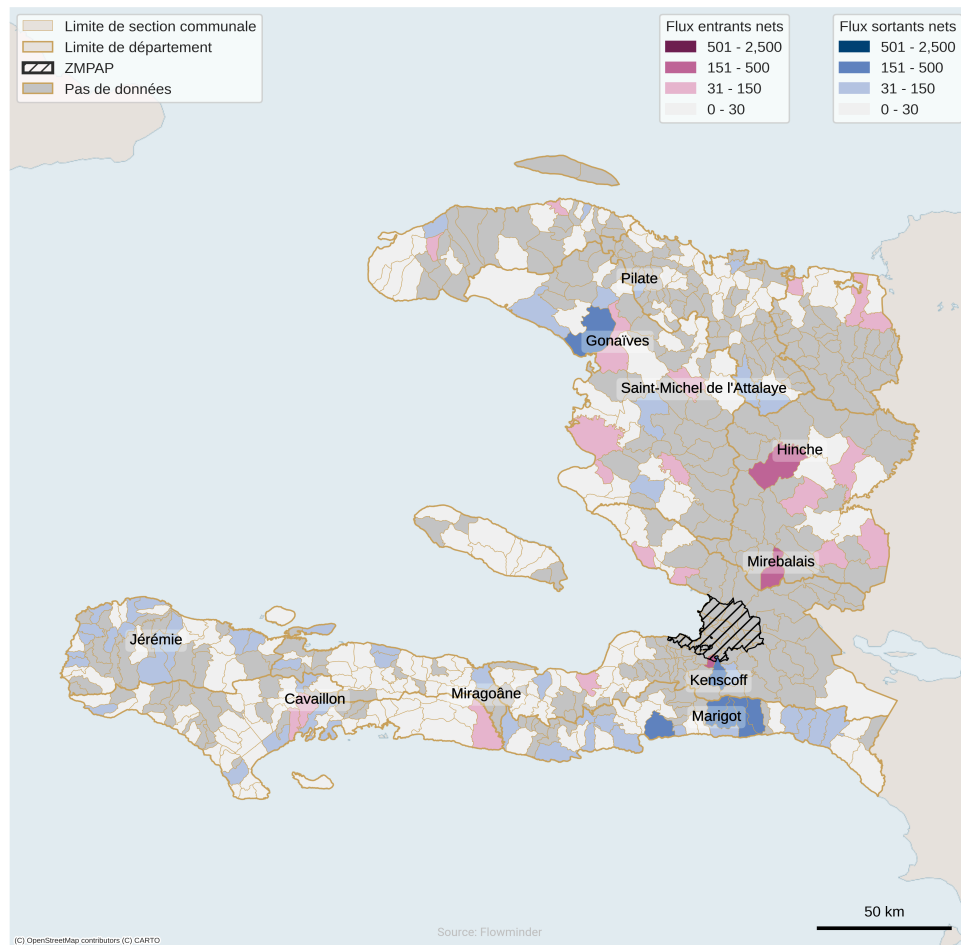


Figure 3.3. Estimation de la variation de la population dans la ZMPAP due à la mobilité, janvier 2022 à mai 2026

Nombre total de personnes entrant et sortant de la ZMPAP, entraînant une croissance démographique lorsque le flux net est positif (= plus de personnes entrant dans la ZMPAP que de personnes en sortant) ou un déclin démographique lorsque le flux net est négatif (= plus de personnes sortant de la ZMPAP que de personnes en entrant), au cours des cinq dernières années. Total des entrées = nombre total d'arrivées. Total des sorties = nombre total de départs.

Observations clés (novembre 2025 à mai 2026)

- Le flux net estimé entre la zone métropolitaine de Port-au-Prince (ZMPAP) et le reste d'Haïti, de novembre 2025 à mai 2026, est relativement équilibré par rapport à toute autre période de la série chronologique (à partir de février 2022, figure 3.3) pour les sections communales observables. Le nombre de personnes arrivant (afflux) et quittant (départs) la ZMPAP est en baisse, ce qui indique une mobilité globale réduite.
 - La population estimée de la ZMPAP a diminué de novembre 2025 à février 2026 (-2 310), mais ces baisses ont été compensées par des hausses entre février et mai 2026 (+3 130).
 - Une alternance d'augmentations et de baisses de la population de la ZMPAP a été observée à de nombreuses reprises depuis 2022 (figure 3.3).
- Les sections présentant un afflux net en provenance de la ZMPAP depuis février (en rose) se situaient principalement dans les communes de Mirebalais, Pétion-Ville et Hinche (tableau 3.1, figure 3.2). Les sections présentant un exode net vers la ZMPAP se situaient dans les communes de Marigot, Belle Anse et Kenscoff (en bleu) (tableau 3.2, figure 3.2).
 - Les sections présentant un afflux net en provenance de la ZMPAP depuis février (en rose) se situaient principalement dans les communes de Mirebalais, Pétion-Ville et Hinche (tableau 3.1, figure 3.2). Les sections présentant un exode net vers la ZMPAP se situaient dans les communes de Marigot, Belle Anse et Kenscoff (en bleu) (tableau 3.2, figure 3.2).
 - L'effet de la mobilité avec la ZMPAP sur les populations estimées des sections communales ailleurs en Haïti évolue au fil du temps. De février à mai 2026, la mobilité globale a augmenté par rapport à la période allant de novembre 2025 à février 2026 (fig. 3.1 et 3.2). De novembre 2025 à février 2026, la majeure partie de la mobilité s'est traduite par des flux nets entrants en provenance de la ZMPAP, en particulier vers la péninsule de Tiburon (fig. 3.1 en rose). Puis, de février à mai 2026, un plus grand nombre de sections communales ont enregistré des flux nets sortants vers la ZMPAP (fig. 3.2 en bleu).

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Tableau 3.1. Sections communales avec la plus forte augmentation de population (flux net entrant) due à la mobilité avec la ZMPAP (février 2026 à mai 2026)

Département	Commune	Section communale	Flux entrants nets
Centre	Mirebalais	4e Section Crête Brûlée	240
Ouest	Pétion-Ville	1re Section Montagne Noire	220
Centre	Hinche	1re Section Juanaria	200
Ouest	Cabaret	1re Section Boucassin	120
Artibonite	Saint-Michel de l'Attalaye	1re Section Platana	90

Flux net positif = flux entrant net. Ce tableau résume les sections communales présentant la plus grande différence entre le nombre de personnes arrivées et celles parties, en lien avec la mobilité avec la ZMPAP. Il indique combien de personnes supplémentaires sont entrées dans chaque section communale en provenance de la ZMPAP, par rapport à celles qui en sont parties pour se rendre dans la ZMPAP.

Tableau 3.2. Sections communales avec la plus grande diminution de population (sortie nette) due à la mobilité avec la ZMPAP (février 2026 à mai 2026)

Département	Commune	Section communale	Flux sortants nets
Sud-Est	Marigot	4e Section Fond Jean Noël	480
Sud-Est	Belle Anse	2e Section Mabriole	430
Ouest	Kenscoff	3e Section Sourcailles	340
Sud-Est	Belle Anse	1re Section Bais d'Orange	260
Sud-Est	Marigot	3e Section Macary	180

Flux net négatif = flux sortant net (exprimé en valeur positive). Le tableau résume les sections communales présentant la plus grande différence entre le nombre de personnes arrivées et celles parties, en lien avec la mobilité avec la ZMPAP, montrant combien de personnes de plus sont parties qu'arrivées.

Observations clés (2022 to 2026)

1. La population estimée de la ZMPAP a globalement diminué depuis janvier 2022 et se maintient juste en dessous de 2,92 millions depuis mars 2025.
2. De novembre 2025 à mai 2026, la population estimée de la ZMPAP dans son ensemble est restée relativement constante en raison d'une mobilité réduite (flux d'entrée et de sortie plus faibles) et d'une mobilité plus équilibrée (flux nets plus faibles) avec le reste d'Haïti (fig. 3.3).
3. Contrairement à la ZMPAP, la population estimée dans les autres zones urbaines a globalement augmenté entre janvier 2022 et janvier 2026, bien qu'à des rythmes variables. Alors que la population de Cap-Haïtien est restée stable jusqu'en 2024, elle a augmenté de 2,5 % entre janvier 2024 et janvier 2025, et s'est maintenue depuis à 3,15 millions.
4. Entre janvier et mai 2026, la population estimée a légèrement diminué à Cap-Haïtien, Saint-Marc et Jérémie (de moins de 0,4 %).

REMARQUE : En raison d'une couverture partielle et faible des données, les estimations peuvent contenir des biais.

Tendance de la population urbaine sur environ 4.5 ans en raison de la mobilité en Haïti. La population estimée de la ZMPAP a diminué d'environ 140 000 habitants depuis janvier 2022 et est restée autour de 2,90-2,92 millions depuis fin 2024. Entre janvier et mai 2026, elle a légèrement augmenté de 2 220 (+0,12%).

Figure 4.1. ZMPAP : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)

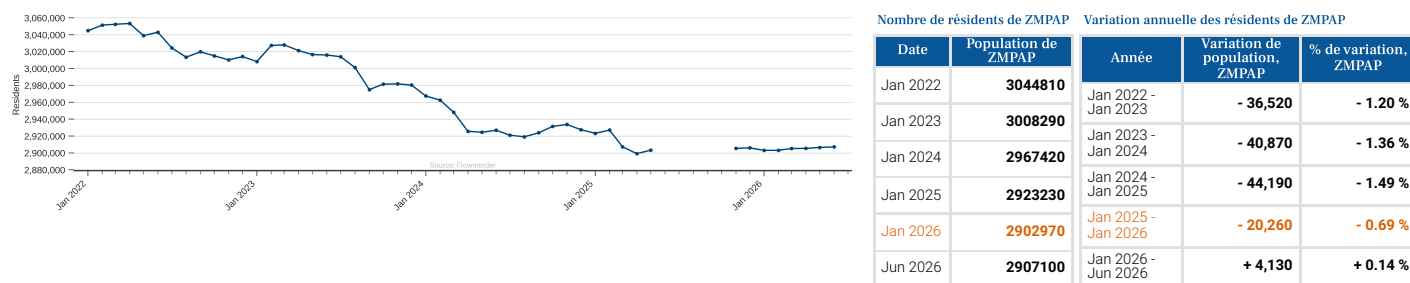


Figure 4.2. Gonaïves : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)

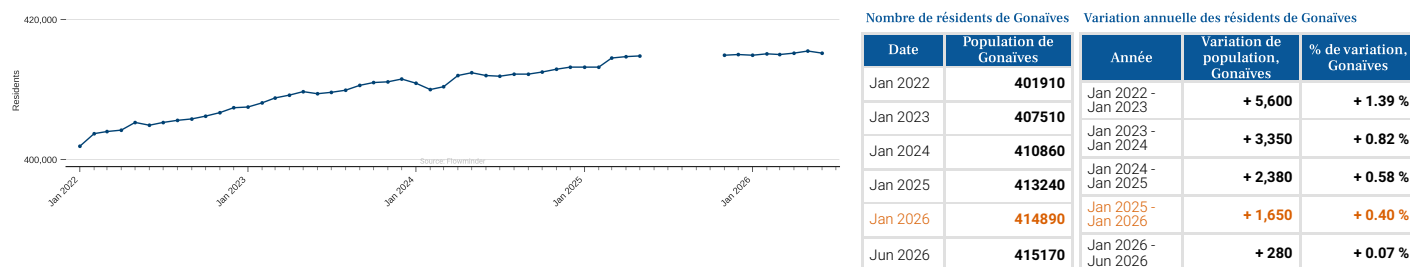


Figure 4.3. Cap-Haïtien : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)

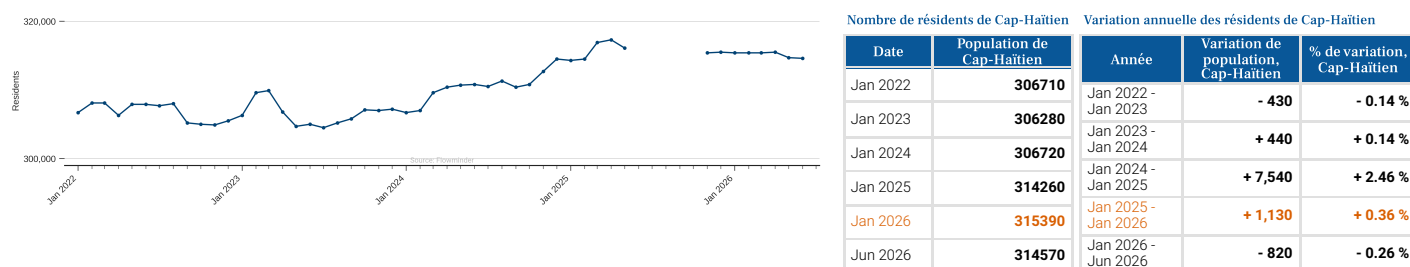


Figure 4.4. Saint-Marc : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)

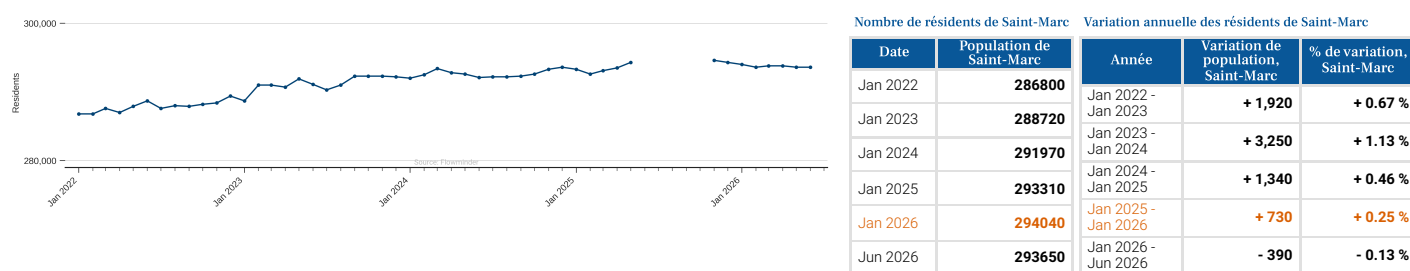


Figure 4.5. Jacmel : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)

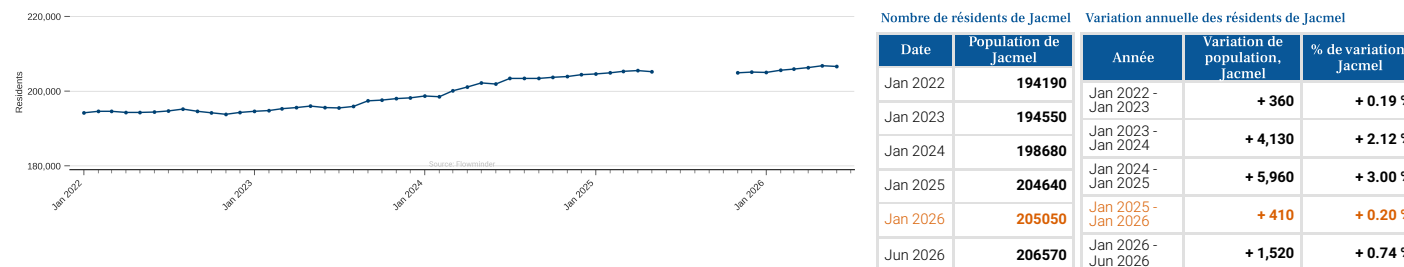


Figure 4.6. Les Cayes : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)

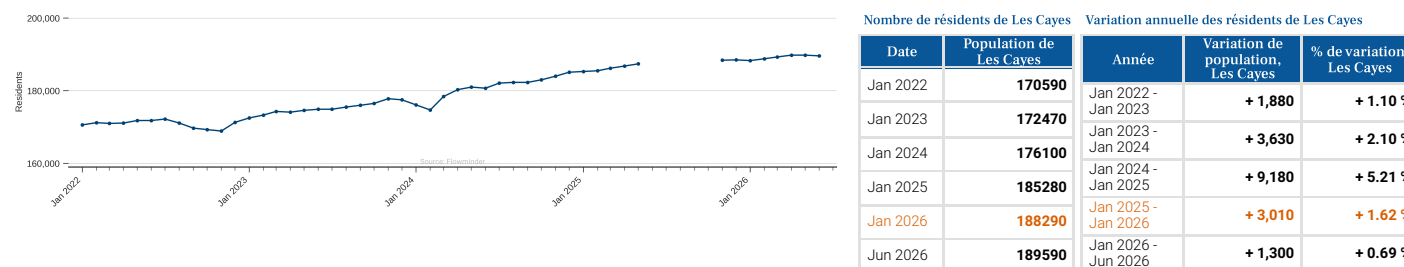
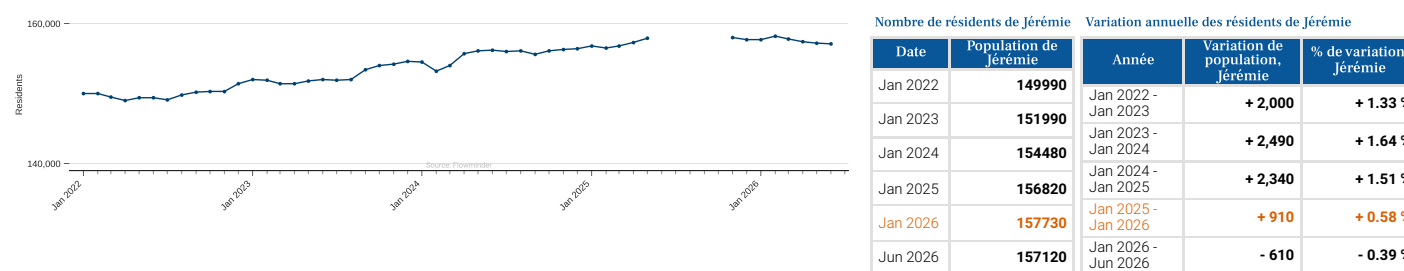


Figure 4.7. Jérémie : estimations mensuelles de la population (janvier 2022 à mai 2026)



Auteurs et donateurs

Ce rapport a été rédigé par la Fondation Flowminder. Ce travail a été rendu possible grâce au financement du Fonds d'Assistance Économique et Sociale (FAES) d'Haïti, du Groupe de la Banque interaméricaine de développement (Groupe BID), ainsi que de la Fondation William et Flora Hewlett.

Remerciements

Cette étude a été rendue possible grâce aux données anonymisées (agrégées) sur l'utilisation des téléphones portables fournies par Digicel Haïti.

Données du rapport

Ce rapport utilise notre ensemble de données v4.0 ([documentation](#), [notes de version](#)), disponible sur <https://haiti.mobility-dashboard.org>.

Nous vous invitons à nous faire part de vos commentaires pour nous aider à améliorer les futurs rapports et les demandes de types d'analyse spécifiques.

Veuillez envoyer un e-mail à info@flowminder.org pour nous faire part de vos commentaires et suggestions, ou si vous avez des besoins analytiques spécifiques que nous pouvons prendre en charge.

REMARQUE : Le flux de données entre Flowminder et Digicel a été interrompu de juin à octobre 2025. Aucune donnée n'est actuellement disponible pour cette période.

REMARQUE : En raison de la couverture partielle et limitée de la population par les données utilisées par Flowminder, les estimations présentées dans ce rapport peuvent comporter des biais. En particulier, pour les départements de l'Artibonite, du Centre, du Nord-Est et du Nord-Ouest, les données ne sont disponibles que pour un nombre limité de sections.

Ce rapport et son contenu ne peuvent être partagés qu'avec la mention de la Fondation Flowminder. L'adaptation est autorisée à condition que les modifications soient indiquées et que la Fondation Flowminder soit citée. L'utilisation du rapport et de son contenu est limitée à des fins humanitaires et de développement.

Exclusion de garantie et limitation de responsabilité : Dans la mesure du possible, Flowminder propose ce rapport et son contenu en l'état et en fonction de sa disponibilité, et ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie de quelque nature que ce soit concernant ce rapport et son contenu, qu'elle soit expresse, implicite, légale ou autre. Cela inclut, sans s'y limiter, les garanties de titre, de qualité marchande, d'adéquation à un usage particulier, d'absence de contrefaçon, d'absence de défauts latents ou autres, d'exactitude ou de présence ou d'absence d'erreurs, qu'elles soient connues ou non ou qu'elles puissent être découvertes. Dans la mesure du possible, Flowminder ne sera en aucun cas responsable, sur la base d'une quelconque théorie juridique (y compris, mais sans s'y limiter, la négligence) ou d'une autre manière, des pertes, coûts, dépenses ou dommages directs, spéciaux, indirects, accessoires, consécutifs, punitifs, exemplaires ou autres résultant de l'utilisation du rapport ou de son contenu, même si Flowminder a été informée de la possibilité de ces pertes, coûts, dépenses ou dommages. L'exclusion de garantie et la limitation de responsabilité prévues ci-dessus doivent être interprétées d'une manière qui, dans la mesure du possible, se rapproche le plus possible d'une exclusion et d'une renonciation absolues à toute responsabilité.

Confidentialité des données et gouvernance

Aucune donnée personnelle, telle que l'identité, les données démographiques, la localisation, les contacts ou les déplacements d'un individu, n'est mise à la disposition du gouvernement ou de toute autre tierce partie à quelque moment que ce soit. Tous les résultats produits par Flowminder sont des résultats agrégés (par exemple, la densité d'abonnés dans une municipalité donnée), ce qui signifie qu'ils ne contiennent aucune information sur les abonnés individuels.

Ces données sont entièrement anonymisées. Cette approche est conforme au règlement général sur la protection des données de l'Union européenne (UE GDPR 2016/679). Les données sont traitées sur un serveur installé derrière le pare-feu de l'opérateur de réseau mobile en Haïti, et aucune donnée personnelle ne quitte les locaux de l'opérateur.

Considérations sur les données

Les estimations présentées sont notre meilleure évaluation actuelle des mouvements. Cependant, il existe un certain nombre d'incertitudes. Les informations doivent être interprétées en tenant compte des autres données disponibles.

Pour plus d'informations sur nos méthodes, veuillez consulter notre *Rapport méthodologique pour les estimations de la plateforme de données sur la mobilité en Haïti (v4.0)* [ici](#).

Sources des données

- Données pseudonymisées sur l'utilisation des téléphones mobiles : Digicel Haïti
- Produits de données : Flowminder (voir haiti.mobility-dashboard.org)

Rapport(s) précédent(s)

Fondation Flowminder, Mars 2025. **Impact de la crise en Haïti sur la mobilité de la population (01 janvier 2020 - 28 février 2025)**

<https://www.flowminder.org/resources/publications-reports/haiti-reports-publications/rapport-de-crise-prolongee-impact-de-la-crise-en-haiti-sur-la-mobilite-de-la-population-01-janvier-2020-28-fevrier-2025>

Fondation Flowminder, novembre 2024. **Impact de la crise Haïti sur la mobilité des populations (01 janvier 2020 - 31 octobre 2024)**

<https://www.flowminder.org/resources/publications-reports/impact-de-la-crise-haiti-sur-la-mobilite-des-populations-01-janvier-2020-31-octobre-2024>

La citation suivante est requise lors de l'utilisation des données et des informations contenues dans ce rapport :

Fondation Flowminder, juillet 2026. Rapport de crise prolongée : Impact de la crise en Haïti sur la mobilité de la population (01 janvier 2022 - 01 mai 2026)